

Appel à manifestation d'intérêt: exploitation de gîtes d'étapes à St-Agrève (Ardèche)

La commune de Saint-Agrève a donné une seconde



gare ferroviaire et lance un appel à
manifestation d'intérêt pour la gestion des gîtes créés.

Saint-Agrève est située sur un plateau à 1050 m d'altitude, dans un cadre naturel préservé.

La commune compte 2300 habitants et dispose de tous les services de proximité (commerces, crèches, écoles, collège, médecins, hôpital...).

C'est un "pôle d'emploi" et compte plusieurs gros employeurs.

La vie culturelle, sportive et associative est dynamique toute l'année avec plusieurs temps forts.

Le territoire est reconnu pour sa qualité de vie: Découvrir la vie en VALEYRIEUX
locali

Descriptif de l'activité

La commune de Saint-Agrève en Ardèche a décidé de donner une seconde jeunesse à la gare ferroviaire qui accueille aujourd'hui cyclistes, piétons, cavaliers et passagers du Velay express.

La rénovation de cette gare a pour objectif de mieux accueillir le public avec
- Au RDC du bâtiment:

Descriptif du local

- 3 gîtes étape / courts séjours au premier étage de l'ancienne gare, accessibles via une passerelle extérieure décomposés en:
 - o Deux meublés pour 3 à 4 personnes
 - o Un meublé pour 4 à 5 personnes
- 1 hébergement atypique (également de court séjour), dans un ancien wagon à deme

Infos complémentaires

MODALITÉS FINANCIÈRES



L'ensemble des informations relatives aux mesures de sélection et au cadre juridique proposé est détaillé dans les documents à télécharger <a href="https://ville-saintagre.fr/Gare-d

Les aides

Accompagnement à l'installation et à la création/reprise d'entreprise via la Communauté de communes, ses partenaires et l'Office de tourisme.

Aides financières possibles.

Avantages fiscaux et sociaux (activité située en ZRR).

Directrice générale des services

Commune de St-Agrève
mairie [a] ville-saintagre.fr
04 75 30 11 21